



## LA CONCERTATION PUBLIQUE #NOUVEAUCHURENNES

Maison des parents, espaces de détente, restauration, stationnement, déplacements, petits aménagements, mobiliers urbains, végétalisation... Du 16 mars au 29 mai 2020, le CHU de Rennes a ouvert une concertation pour améliorer l'accueil, l'environnement et les services proposés aux usagers de l'hôpital (patients, parents, familles, visiteurs).

INFORMEZ-VOUS ET FAITES-NOUS PART DE VOS IDÉES

# NOUVEAU CHU RENNES

Au regard des règles de confinement édictées par l'ordonnance du 23 mars 2020 et de la mobilisation totale des équipes du CHU de Rennes pour faire face à l'épidémie de COVID19, **la concertation publique** lancée le 16 mars, a été suspendue puis relancée en **format 100% numérique jusqu'au 29 mai**.

Les **réunions publiques et les ateliers** initialement prévus en présentiel ont eu **lieu à distance grâce à la mise en œuvre d'outils numériques** spécifiques et à l'accompagnement et l'animation par un cabinet spécialisé, en appui des référents du CHU.

Les personnes souhaitant participer à la concertation publique sur le projet #NouveauCHURennes ont également pu **envoyer leur contribution via un formulaire en ligne, par courrier et téléphone**.

Le bilan de la concertation publique CNDP et ses annexes ont été rendus publics le 6 juillet 2020.

Le CHU de Rennes a publié un mémoire en réponse le 6 septembre 2020.

***Pourquoi une concertation publique préalable ?***

*Le CHU de Rennes a souhaité s'engager volontairement dans une démarche de concertation publique en application du Code de l'Environnement. A ce titre, il a demandé à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) de désigner des garants de concertation.*

*La CNDP, par décision du 6 novembre 2019, a désigné Mmes Karine BESSES et Chloé CANTON garantes de cette concertation ([télécharger leur lettre de mission](#)).*

*Elle sont disponibles pour répondre à toute question concernant les conditions de participation du public à la concertation :*

*- Par mail : [karine.besses@garant-cndp.fr](mailto:karine.besses@garant-cndp.fr) et [chloe.canton@garant-cndp.fr](mailto:chloe.canton@garant-cndp.fr)*

*- Par courrier en indiquant sur votre courrier « à l'attention des garantes » :*

*Direction de la Communication - Concertation publique #NouveauCHURennes -  
CHU de Rennes - 2, rue Henri Le Guilloux - 35033 Rennes cedex 9*

*- Par téléphone en signalant « à l'attention des garantes » : 02 99 28 90 56*